

Si vous voulez recevoir cette lettre d'information électronique en anglais, [cliquez ici](#)



Édition Spéciale Assemblée Générale

Statuer sur l'avenir de la CEP : savoir gérer les enjeux

De tous les points récurrents inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée générale (AG), la question des objectifs pour le prochain mandat trisannuel est celle qui, globalement, suscite les plus vifs débats. Pour étayer les discussions à Malaga, le Bureau a préparé un modèle qui établit les relations entre l'utilisation des ressources et les différents objectifs de la CEP. « Le modèle présenté à l'AG devrait intéresser fortement les participants », annonce Marc Cerón, membre du Bureau actuel et représentant du système de probation espagnol en Catalogne. « Pour alimenter ce point de l'ordre du jour, je proposerai des suggestions sur la manière dont la CEP pourrait évoluer sur la base du développement qu'elle a connu ces trois dernières années. »



[Lire la suite](#)

Récapitulatif: la CEP de 2007 à 2010

Le 10ème Bureau de la CEP passera le relais lors de l'Assemblée générale (AG) de Malaga le 27 mai prochain. Si l'on considère le mandat confié par l'AG de Tallinn en 2007, la période 2007-2010 a probablement été la plus ambitieuse de l'histoire de la CEP à ce jour. À Malaga, le Président sortant Patrick Madigou reviendra sur les réalisations des trois dernières années. Pour la Lettre d'information, il nous livre d'ores et déjà les grandes lignes de son intervention. « Le Bureau a reçu pour grande mission de faire évoluer la CEP en une organisation pleinement professionnelle », rappelle Patrick Madigou. « La première étape de ce processus, qui a été enclenchée ces trois dernières années, est déjà un pas énorme. »

[Lire la suite](#)





Finances de la CEP : comment faire plus avec de moindres moyens ?

La présentation des finances pour 2011-2013 s'annonce comme un moment crucial de l'Assemblée générale (AG) de Malaga. Deux tendances antagonistes se confrontent. D'un côté, les développements dans le secteur de la probation en Europe sont tout aussi nombreux, voire plus, qu'avant le déclenchement de la crise économique. De l'autre, les membres de la CEP font face à des réductions budgétaires et tentent de freiner leurs dépenses. Le Secrétaire général Leo Tigges fait la lumière sur l'évolution financière de la CEP. « Dans le contexte actuel, nous devons faire des concessions à nos membres », reconnaît-il. « Les budgets qui seront soumis à l'AG ne prévoient pas d'augmentation des cotisations et ne refléteront même pas l'inflation la première année du nouveau mandat. »

[Lire la suite](#)

UE : la CEP apporte une nouvelle dimension à la mise en œuvre de la DC

Suivant le mandat confié au Bureau lors de l'Assemblée générale de Tallinn en 2007, la CEP a consacré beaucoup de temps et d'énergie à bâtir des relations solides avec l'UE. La mise en œuvre de la Décision-cadre (DC) relative au transfert des mesures de probation et sanctions alternatives a bien entendu joué un rôle central dans ce rapprochement. L'AG 2010, qui intervient quasiment à la moitié de la période de trois ans prévue pour la mise en œuvre, semble être le bon moment pour faire un « point à mi-parcours » et voir comment la CEP est perçue par la Direction générale Justice, Liberté et Sécurité (DG JLS). Administrateur auprès de la DG JLS et responsable de l'unité Justice pénale, Thomas Ljungquist, qui supervise la mise en œuvre de la DC, donne son avis personnel. « Je crois que la CEP peut être un partenaire très important dans le processus de mise en œuvre. »



[Lire la suite](#)



Les valeurs de la CEP face aux Recommandations du Conseil de l'Europe sur la probation

La professionnalisation de la CEP a amené le Bureau à définir 18 valeurs dont l'adoption sera soumise à la prochaine Assemblée générale et qui serviront utilement la coopération avec l'Union européenne et le Conseil de l'Europe (CE). Ces valeurs sont en adéquation avec les Recommandations du CE relatives à la Probation qui ont été adoptées récemment. Ilina Taneva, directrice adjointe du Service des problèmes criminels du Conseil de l'Europe et secrétaire du Conseil de coopération pénologique (PC-CP), a participé à la préparation de la Recommandation. Elle considère que les valeurs de la CEP visent spécifiquement à rapprocher les personnels des grands principes contenus dans les Règles du CE sur la probation, tout en les aidant à mieux comprendre ces règles et à les mettre en œuvre.

[Lire la suite](#)

Les ministères de la Justice de Croatie, de Slovénie et de Grèce se rapprochent du réseau de la CEP

Les membres réunis en Assemblée générale à Malaga auront à se prononcer sur l'adhésion d'une vingtaine d'organisations et de personnes qui ont déposé leur dossier ces trois dernières années parmi lesquelles les ministères de la Justice de Croatie et de Slovénie. Sans être officiellement candidat pour l'instant, le ministère grec de la Justice a manifesté son intérêt lui aussi. Tous ces ministères seront représentés à Malaga. Pour la Lettre d'information, ils nous disent quelques mots sur leurs organisations respectives.



[Lire la suite](#)



Actualités diverses

Le secrétariat de la CEP est régulièrement informé par courrier et par e-mail de la tenue d'événements, de publications et de développements dans le domaine de la probation en Europe et ailleurs. Certains de ces contenus étant susceptibles d'intéresser les membres, la CEP en présente une synthèse. Dans cet article seront abordés le journal universitaire sur la probation EPJ, les Premières Journées internationales de la recherche en milieu pénitentiaire, la première intervention de la Vice-Présidente de la Commission européenne en charge de la Justice, des Droits fondamentaux et de la Citoyenneté Viviane Reding, et plus.

[Lire la suite](#)

Visitez notre site web:

www.cep-probation.org

Nous contacter

Postbus 8215
NL-3503 RE, Utrecht, Pays-Bas
info@cep-probation.org

Si vous ne souhaitez plus recevoir la lettre d'information, vous pouvez vous désabonner par info@cep-probation.org